



Annick GRÉMY
Maire de GRIÈGES

Envoyé en préfecture le 29/07/2024

Reçu en préfecture le 29/07/2024

Publié le 29/07/24 SLOW
ID : 001-210101796-20240723-202449-DE

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 18
" " en exercice : 18
" " qui ont pris part à la délibération : 14
Date de la convocation : 19 juillet 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GRIÈGES

**SÉANCE du 23 JUILLET 2024
2024 / 49**

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-trois du mois de juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Annick GRÉMY, Maire.

Présents : Mme GREMY Annick, M. CHARVET Thierry, Mme SANDRIN Annie, M. CUERQ Raymond, Mme FILET Marie-Claude, M. BONNOT Jean-Jacques, M. LORIN Christian, Mme SANJUAN Catherine, M. BOUQUET Frederic, Mme DESMARIS Ginette, M. LAMPS Arnaud, Mme MATHEY Lucienne, Mme MERLE Fabienne, Mme PALLOT Irène.

Excusés : M. DURAND Paul, M. MANIGAND Hervé, Mme MOLARD Cindy, M. PACCLOUD Christian.

Mme SANJUAN Catherine a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : INSTALLATION D'UNE IRVE – CHOIX DU TYPE DE BORNE

Par délibération n°2023/38 du 14 novembre 2023, le Conseil Municipal a accepté l'installation d'une borne de recharge semi-rapide financée par le SIEA.

Depuis, la Communauté de Communes de la Veyle a décidé de financer le reste à charge pour les communes faisant le choix d'une borne rapide.

Le coût de cette installation est estimé à 34 560 € TTC, financé à hauteur de 26 400 € TTC via le mécanisme du fonds de concours du SIEA et de 8 160 € TTC par la Communauté de Communes de la Veyle.

Compte tenu de ces nouveaux éléments, Madame le Maire interroge le Conseil sur l'opportunité d'installer une borne rapide.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 10 voix pour et 4 voix contre,

ACCEPTE l'installation d'une borne de recharge rapide.

Ainsi fait et délibéré en séance,

Le Maire,
Annick GRÉMY